



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



Communiqué N° 0004 /2023/PCNT Portant Convocation à une Plénière

Monsieur le **Président du Conseil National de la Transition** convie l'ensemble des Honorables Conseillers à une plénière, ce **lundi 6 mars 2023, à 15 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.**

L'ordre du jour de cette plénière portera sur l'autorisation de ratification des textes suivants :

- La Convention mondiale sur la Reconnaissance des Qualifications relatives à l'Enseignement Supérieur initiée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) ;
- Le Protocole d'Accord Etablissant l'Alliance SMART AFRICA par la République de Guinée approuvé lors de la Conférence de l'Union Africaine, en sa 22^{ème} session de janvier 2014, à Addis-Abeba en Éthiopie.

Sont invités à prendre part à la présente plénière :

- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique ;
- La Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Maires des six communes de Conakry ;
- Monsieur le Représentant de l'Association des Communes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis Politiques ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les représentants des Organisations de la Société civile ;
- Le Représentant de l'Association des Magistrats, Greffiers et Huissiers de Guinée ;
- Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Guinée ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 5 mars 2023

P. Le Bureau

Le Président du Conseil National de la Transition



Dr Dansa KOUROUMA